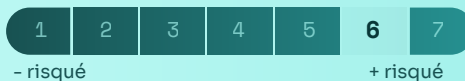


ECHELLE DE RISQUE



Altaroc Odyssey 2025

Une offre millésimée de fonds de fonds

FONDS PROFESSIONNEL DE CAPITAL INVESTISSEMENT

Altaroc

Document commercial

1 Un portefeuille bâti autour de convictions fortes et d'une expertise éprouvée

Une sélection rigoureuse de gérants mondiaux

CRITÈRES FINANCIERS



Performance & stabilité

- **20 ans d'historique** et un track record solide sur la durée
- TRI net $\geq 15\%$, multiple net $\geq 2.0x$
- **Volatilité historique maîtrisée**, gage de stabilité à long terme
- Fonds ≥ 1 Md€ pour une capacité d'investissement significative
- **Engagement financier** des gérants, garant d'un alignement optimal

CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS



Force des équipes & robustesse organisationnelle

- **Stratégie claire et convictions affirmées**
- **Équipes expérimentées**, cohésion et culture d'excellence
- **Gouvernance structurée**, intégrant expertises sectorielles et géographiques
- **Succession des partenaires clés anticipée**, garantissant la continuité
- **Approche ESG intégrée**, avec suivi dans le temps
- **50 professionnels, dont 5 partners clés**, pour une gestion proactive et efficace

Notre équipe dirigeante et d'investissement

Une expérience de premier plan



Maurice Tchenio

Président & co-fondateur

- Plus de **50 ans** d'expérience en Private Equity
- Fondateur d'Apax Partners
- Fondateur d'Altamir, 1^{er} fonds Evergreen de Private Equity coté



Frédéric Stolar

Managing Partner & co-fondateur

- Plus de **35 ans** d'expérience en Private Equity
- Fondateur & DG du fonds Sagard durant 20 ans
- 10 ans dans des fonds de 1^{er} plan : Warburg Pincus et Apax



Louis Flamand

Chief Investment Officer

- Plus de **20 ans** d'expérience en fonds de fonds
- Ancien Directeur des Investissements Europe/Asie chez Metlife
- Ancien Responsable Monde du Private Equity chez UBS Private Bank



Dimitri Bernard

Directeur d'investissements

- Plus de **10 ans** d'expérience en Private Equity
- Sélection de fonds Private Equity chez Indosuez
- Fonds de fonds Private Equity chez Ardian



Des portefeuilles diversifiés, clés en main,
conçus pour **optimiser le couple
rendement/risque**

STRATÉGIE D'ALLOCATION

80%

des montants alloués à 5 à 7 gérants
du premier quartile mondial¹

20%

des montants alloués aux co-investissements
aux côtés de nos gérants

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

2

segments ciblés pour leur ratio
rendement/risque : Growth & Buy-Out

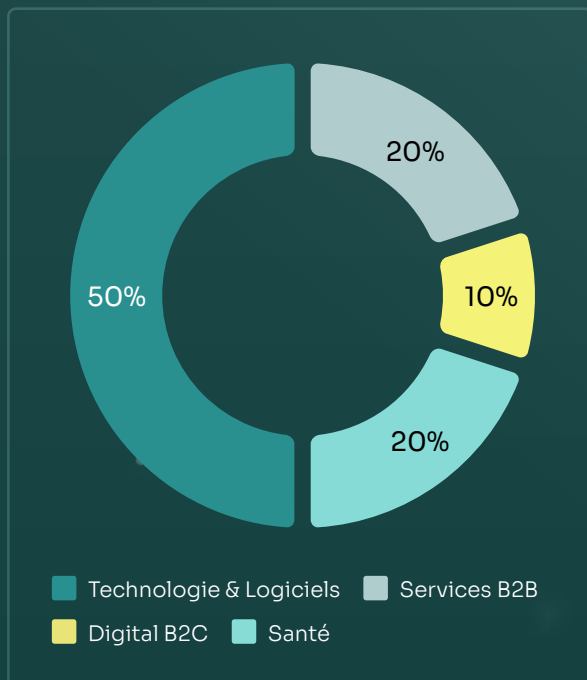
+150

sociétés sous-jacentes par Millésime
(Large & Mid-Caps²)

CIBLES SECTORIELLES

4

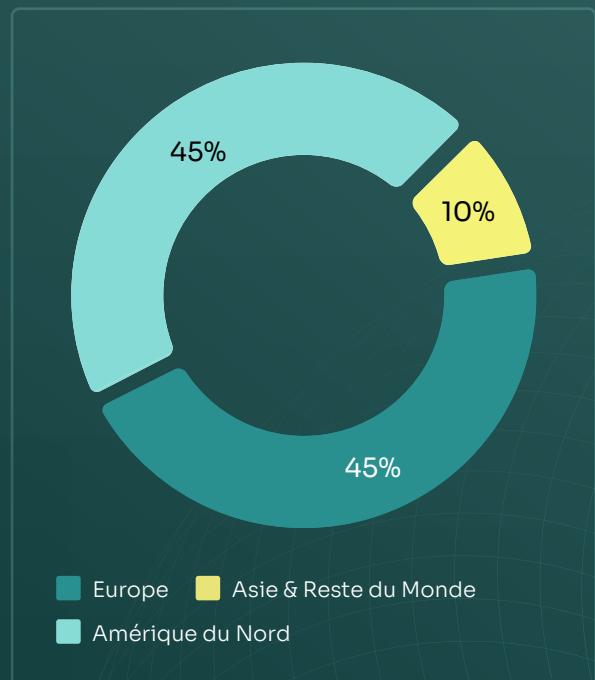
secteurs ciblés pour leur potentiel
de croissance et forte résilience historique



CIBLES GÉOGRAPHIQUES

3

zones dynamiques ciblées pour
une diversification optimisée



1 - Le premier quartile mondial désigne les gérants qui se classent parmi les 25 % les plus performants de leur catégorie. Autrement dit, leurs fonds affichent, sur la période analysée, une performance supérieure à celle de 75 % des gérants concurrents. 2 - Large-Cap : sociétés valorisées + de 1 Md€ // Mid-Cap : sociétés valorisées entre 50 M€ et 1 Md€. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

2

L'univers de sélection du Millésime FPCI Altaroc Odyssey 2025

Fonds	Hg Saturn 4	Insight XIII, GBF XIII	Hg Mercury 5	Great Hill Equity Partners IX
Stratégie	Growth Buy-Out	Growth Equity & Buy-Out	Growth Buy-Out	Growth Equity & Buy-Out
Montant investi par Altaroc	60 M€	52 M\$		
Société de gestion				
Année de création	1990	1995	1990	1998
Encours total géré	75 Mds\$	90 Mds\$	75 Mds\$	12 Mds\$
Nombre de professionnels	380	497	380	105
Multiple net ¹	2,3x	3,0x	2,3x	2,5x
TRI net ¹	30%	22%	30%	25%
Durée moyenne	3,2 années	5,6 années	3,2 années	4,1 années
Ratio de perte ²	2%	10%	2%	20%
Taille du fonds	12 Mds\$	12,5 Mds\$	2,5 Mds€	5 Mds\$
Géographies				
Amérique du Nord	30%	65%	30%	85%
Europe	70%	20%	70%	15%
Reste du Monde	0%	15%	0%	0%

Engagements confirmés³

Fonds	Inflexion Buyout Fund VII	New Mountain SEF II	Nordic Capital XII
Stratégie	Buy-Out	Minority Equity	Buy-Out
Société de gestion			
Année de création	1999	1999	1989
Encours total géré	11 Mds£	55 Mds\$	31 Mds€
Nombre de professionnels	180	260	230
Multiple net ¹	2,2x	2,2x	2,6x
TRI net ¹	25%	19%	31%
Durée moyenne	3,5 années	4,5 années	3,5 années
Ratio de perte ²	10%	2%	8%
Taille du fonds	4 Mds€	1 Md\$	> 10 Mds€
Géographies			
Amérique du Nord	0%	100%	30%
Europe	100%	0%	70%

1 - Performances moyennisées à travers les fonds et mesurées au 31/12/24 sur les fonds arrivés à maturité.

2 - Ratio de perte : montant des moins-values réalisées et latentes rapporté aux montants totaux investis sur la période d'analyse.

3 - Le FPCI Altaroc Odyssey 2025 bénéficie d'une opération de Portage (acquisition d'un Investissement) réalisée par un autre fonds géré par Altaroc Partners (le FPCI Altaroc Odyssey 2022). Pour toute information complémentaire sur cette opération, veuillez contacter directement compliance@altaroc.pe. Investir en Private Equity comporte des risques.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

3

Les caractéristiques du Millésime FPCI Altaroc Odyssey 2025

Taille - Objectif 400M€

Engagement des fondateurs d'Altaroc - 33M€

Date limite de souscription - 31 mars 2026

Durée d'engagement - 10 ans prorogeable 3 fois 1 an

Format - FPCI à appels de fonds différés éligible à l'assurance vie lux

Classification SFDR - Article 8

Code ISIN FPCI - FR001400YHG1 (Part A)

Souscripteurs - Investisseurs avertis

Montant minimum - 100 000€ puis par tranche de 5 000€¹

Commission de gestion du fonds - Sur les montants souscrits en période d'investissement et sur les montants en juste valeur en période post-investissement

Commission de performance - 20% exclusivement sur les co-investissements²



Objectif de performance net de frais³

Multiple : **1,7x**
TRI : **13%**



Structure de frais

Engagement	Frais
100k€-499k€	2,50%
500k€-999k€	2,25%
1M€-1,999M€	2,00%
2M€-2,999M€	1,80%
3M€-9,999M€	1,65%
≥ 10M€	1,50%

Droits d'entrée : 5% maximum

4

La vie d'un Millésime FPCI Altaroc Odyssey

Montants en k€

Tableau des cashflows pour un engagement de 100 000 euros dans le Millésime FPCI Altaroc Odyssey 2025³

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Appels de fonds	-20	-20	-20	-20	-20	0	0	0	0	0
Distributions	0	0	0	+10	+10	+40	+40	+25	+25	+20
Objectif de flux net cumulés	-20	-40	-60	-70	-80	-40	0	+25	+50	+70

■ Décaissement max

■ Capital remboursé

■ Plus-value brute finale

Une visibilité optimale grâce à des appels de fonds prévisibles et maîtrisés

Nos appels de fonds sont **lissés sur 5 ans**, avec des montants **fixes et déterminés dès la souscription**.

2 appels de fonds par an
(les années suivant la souscription)

1^{ER} APPEL

31 mars

ou premier jour ouvré d'avril
Règlement sous 3 semaines

10% de l'engagement

2^{EME} APPEL

30 septembre

ou premier jour ouvré d'octobre
Règlement sous 3 semaines

10% de l'engagement

1 - Les investisseurs potentiels doivent avoir la capacité financière de supporter les risques de liquidité et de perte en capital (potentielle perte totale de leur engagement dans le Fonds). Certains risques liés à un investissement dans le Fonds sont décrits plus en détail dans la section des facteurs de risque du règlement du Fonds (le « Règlement ») qui sera mis à la disposition des investisseurs avant la souscription de parts dans le Fonds. 2 - Sous réserve que la performance globale soit positive ; le paiement ne pouvant intervenir que quand l'intégralité des engagements dans le Fonds a été remboursée. 3 - L'objectif de performance mentionné ne constitue qu'une indication et ne saurait être considéré comme une garantie de performance ou de rendement. Ces simulations ne tiennent pas compte de l'imposition applicable à l'investisseur qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Simulations données à titre indicatif, ne constituent pas un engagement de la société de gestion. Les performances des Millésimes ont été calculées sur la base d'une hypothèse de rendements de 1.7x sur les montants souscrits. **Les performances passées et les objectifs de performance ne préjugent pas des performances futures.**

5

Le programme Re-up d'Altaroc

Une approche institutionnelle accessible aux investisseurs privés

Le programme Re-up permet aux investisseurs d'adopter une stratégie institutionnelle en investissant chaque année dans les Millésimes FPCI Altaroc Odyssey, assurant une diversification temporelle, une atténuation des cycles de marché et un accès optimisé aux meilleures opportunités.

Financer 6 Millésimes FPCI Altaroc Odyssey à partir de 310 000€¹

🔄 Objectif de performance net de frais : 2,35x le décaissement maximum¹

Montants en k€

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Engagement résiduel	100	100	100	100	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Appels de fonds	-20	-40	-60	-80	-100	-100	-80	-60	-40	-20	0	0	0	0	0
Distributions	0	0	0	10	20	60	100	125	150	160	150	110	70	45	20
Flux de l'année	-20	-40	-60	-70	-80	-40	20	65	110	140	150	110	70	45	20
Tirage maximum	-20	-60	-120	-190	-270	-310									

Se créer un complément de revenu sur 20 ans à partir de 310 000€¹

🔄 Objectif de complément de revenu moyen : 70k€ nets de frais par an à partir de la 10^{ème} année¹

Montants en k€

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Engagement résiduel	100	180	240	280	300	300	300	300	300	300
Appels de fonds	-20	-40	-60	-80	-100	-100	-100	-100	-100	-100
Distributions	0	0	0	10	20	60	100	125	150	170
Flux de l'année	-20	-40	-60	-70	-80	-40	0	25	50	70
Tirage maximum	-20	-60	-120	-190	-270	-310				

Période de 1 à 6 ans pour atteindre un objectif de tirage maximum de 310k€

Montants en k€

Année	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Engagement résiduel	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
Appels de fonds	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100
Distributions	170	170	170	170	170	170	170	170	170	170
Flux de l'année	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70

Objectif de complément de revenu de 70k€ net de frais/an

1 - Les objectifs de performance mentionnés sont fournis à titre purement indicatif et ne constituent en aucun cas une garantie de rendement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Ces simulations ne tiennent pas compte de l'imposition applicable à l'investisseur qui dépend de sa situation personnelle. L'investissement présente un risque de perte en capital ; le montant investi peut ne pas être intégralement récupéré. Avant toute décision d'investissement, l'investisseur est invité à prendre connaissance du prospectus, du règlement ou de la documentation réglementaire du FIA, et à s'assurer que cet investissement correspond à sa situation financière, ses objectifs d'investissement et son horizon de placement.

Le fonctionnement du Programme Re-up



Années 1 à 6

Une dynamique vertueuse

Les distributions des Millésimes passés contribuent au financement des nouveaux appels de fonds.



Année 7

Un relais financier optimisé

Les distributions des Millésimes passés financent intégralement les appels de fonds des Millésimes en cours, sans besoin de liquidités supplémentaires.



Années 8 à 10

Un levier de rendement

Les distributions des Millésimes passés génèrent progressivement un complément de revenu, couvrant jusqu'à 70 % de l'engagement annuel dès la 10^{ème} année.



Améliorer son multiple et répondre à ses objectifs patrimoniaux avec le programme Re-up



Objectif

Diversifier mes placements

Lisser le risque dans le temps

Déclencher l'auto-financement

Répondre à mes objectifs patrimoniaux

Répondre à mes objectifs patrimoniaux et protéger mes proches

1 MILLESIME

2 MILLESIMES CONSÉCUTIFS

6 MILLESIMES CONSÉCUTIFS

10 MILLESIMES CONSÉCUTIFS

20 MILLESIMES CONSÉCUTIFS

Décaissement maximum

-80K€

-150K€

-310K€

-310K€

-310K€

Nombre de fonds sous-jacents

Environ 6 fonds

Environ 12 fonds

Environ 36 fonds

Environ 60 fonds

Environ 60 fonds

Nombre de sociétés

> 150 sociétés

> 300 sociétés

> 1000 sociétés

> 1500 sociétés

> 1500 sociétés

Durée de l'investissement

10 ans

11 ans

15 ans

19 ans

29 ans

Multiple brut

1,88x

1,93x

2,35x

3,48x

5,51x

Les objectifs de multiple mentionnés ci-dessus sont communiqués à titre strictement indicatif et ne constituent en aucun cas une garantie de rendement ou de résultat. Les montants effectivement perçus par l'investisseur dépendront notamment de sa situation fiscale personnelle. L'investisseur est invité à prendre connaissance du prospectus, du règlement (ou statuts) du FIA et de la documentation réglementaire en vigueur avant toute souscription, afin de s'assurer que l'investissement envisagé correspond à sa situation patrimoniale, ses objectifs d'investissement et son horizon de placement fiscale.

Informations réglementaires

Ceci est une présentation commerciale. Veuillez vous référer aux statuts du FIA et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. La société de gestion de portefeuille Altaroc Partners (la « Société de Gestion ») attire l'attention des investisseurs sur le fait que la commercialisation du Fonds en France a été autorisée par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 21 mars 2025 et que le Fonds est également autorisé à la commercialisation auprès de clients professionnels au Luxembourg depuis le 28 mars 2025. Le Fonds est également commercialisé en Suisse conformément aux règles applicables localement. Le représentant (le « Représentant ») et l'agent payeur (l'« Agent Payeur ») du Fonds en Suisse est Banque Heritage SA, dont le siège social est situé 61 Route de Chêne, 1208 Genève, Suisse.

Altaroc Odyssey 2025, fonds professionnel de capital Investissement de droit français, prenant la forme d'un Fonds commun de placement (le « Fonds ») régi par le Code monétaire et financier (le « CMF »), est constitué à l'initiative de la Société de Gestion. Le Fonds n'est pas soumis à l'agrément de l'AMF et peut adopter des règles d'investissement dérogatoires par rapport aux fonds agréés. L'investissement dans le Fonds est strictement réservé à la catégorie des investisseurs avertis répondant aux conditions de l'article 423-27-1 du Règlement général de l'AMF.

Document non contractuel édité en Mars 2025. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés à destination de l'investisseur. Le DIC PRIIPS sera remis au souscripteur préalablement à sa souscription.

Cette présentation ne constitue ni une offre de vente des parts du Fonds, ni une invitation à souscrire ou à racheter des parts du Fonds. Les investisseurs potentiels doivent se fonder sur leur propre analyse des conséquences, notamment juridiques, fiscales et financières, ainsi que sur toutes autres conséquences liées à tout investissement dans le Fonds, compte tenu des avantages de l'investissement et des risques qu'il comporte. Cette présentation ne peut être considérée comme une recommandation d'investissement ni comme contenant un quelconque avis en matière juridique ou fiscale. Il est fortement conseillé à chaque investisseur potentiel de consulter ses propres conseils en ce qui concerne les conséquences juridiques, fiscales et financières attachées à l'acquisition, la détention, le transfert ou la cession des parts du Fonds. Toute opinion et/ou jugement contenu dans cette présentation, ainsi que tout point de vue exprimé, toute projection, toute prévision et toute déclaration ayant trait à des perspectives concernant des événements futurs ou la possible performance du Fonds, relèvent d'une évaluation et d'une interprétation propres à Altaroc Partners, basées sur les informations disponibles à la date de la présentation. Aucune déclaration n'est faite, ni aucune garantie n'est donnée sur (i) l'exactitude de ces déclarations, points de vue, projections ou prévisions, (ii) le fait que les objectifs du Fonds qui serait géré par Altaroc Partners seront atteints, et/ou (iii) les montants investis recouvrés. Les investisseurs potentiels doivent eux-mêmes déterminer dans quelle mesure ils peuvent se fier à de telles déclarations, points de vue, projections ou prévisions, sans qu'aucune responsabilité ne soit supportée par Altaroc Partners à cet égard.

RISQUES

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter, et l'investisseur n'est pas assuré de récupérer le capital investi. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'investissement en private equity comporte des risques élevés de perte en capital et n'offre pas de garantie de liquidité. Les risques liés à un investissement dans le Fonds sont décrits plus en détail dans la section des facteurs de risque du règlement du Fonds (le « Règlement ») qui sera mis à disposition des investisseurs avant la souscription de parts dans le Fonds.

CONFIDENTIALITÉ

La diffusion de cette présentation est strictement contrôlée. Toute copie, reproduction ou transmission de son contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la Société de Gestion.

MENTIONS LÉGALES

Ce document est une communication publicitaire éditée par Altaroc Partners S.A. (www.altaroc.pe), société de gestion française régie par la directive 2011/61/UE (AIFM) et agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP-97022, dont le siège social est situé au 61 rue des Belles Feuilles, 75016 Paris, enregistrée au RCS Paris sous le numéro B 309 044 840.

Altaroc Partners S.A. dispose de succursales en Italie et en Belgique.

Il n'est pas envisagé que cette présentation commerciale soit communiquée à toute personne physique, morale ou entité domiciliée, immatriculée, enregistrée ou établie dans une juridiction dans laquelle l'acquisition ou la distribution des parts du Fonds serait contraire au droit local applicable, ou qui pourrait être soumise à un enregistrement ou un agrément préalable requis par le droit applicable dans cette juridiction.

Altaroc
altaroc.pe



En savoir plus

Altaroc Partners S.A.
Société de gestion de portefeuille
française agréée par l'Autorité
des Marchés Financiers sous le
numéro GP97022

FRANCE
61 rue des Belles Feuilles – 75016 Paris
+33 (0)1 86 65 98 20

SUISSE
3Altasuisse SA,
Rue François-Versonnex 7, 1207 Genève
+41 22 506 86 31